

Railcoop a six mois pour réussir

Lors de l'Assemblée générale du 7 octobre dernier, une très large majorité – plus de 85% des sociétaires votants – s'était prononcée pour la poursuite de l'activité de Railcoop et pour la poursuite des négociations avec Serena Partners. Par ailleurs, plus de 800 sociétaires s'étaient déclarés prêts à contribuer à un plan de recapitalisation de la coopérative.

Pour répondre à cette attente forte, Railcoop a demandé à être placée en redressement judiciaire pour pouvoir poursuivre son activité.

Lors de l'audience, lundi 16 octobre, **le tribunal de commerce de Cahors a accédé à cette demande et a placé Railcoop sous le régime du redressement judiciaire.**

Désormais, Railcoop dispose d'une période d'observation de six mois qui doit lui permettre, d'une part, de se recapitaliser pour retrouver une trésorerie satisfaisante et, d'autre part, de boucler le tour de table financier pour l'ouverture de la ligne Bordeaux - Lyon.

Tous ensemble, nous demeurons mobilisés pour promouvoir un nouveau modèle ferroviaire : un modèle décentralisé, au service de tous les territoires, et notamment des territoires ruraux. Dans un contexte du prix de l'essence à 2€/l, il est urgent d'offrir une alternative à la voiture individuelle et de repenser l'exploitation du réseau ferroviaire.

Mobilisons nous pour que cela change !

Nous appelons toutes celles et tous ceux qui croient en ce nouveau modèle ferroviaire, coopératif et citoyen, à soutenir Railcoop en devenant sociétaire : www.railcoop.fr/soutenir.

N.B. : en raison des enjeux de confidentialité et de la mobilisation de l'équipe sur le redressement de la coopérative, Railcoop ne pourra accorder aucune interview dans les prochains jours et limitera ses prises de parole publiques dans les prochaines semaines. Nous vous remercions de votre compréhension.



www.railcoop.fr

Contact Presse : presse@railcoop.fr

Cet email a été envoyé à @, cliquez ici pour vous désabonner.

Railcoop - SCIC SA à capital variable - 2 Avenue d'Aurillac - 46100 Figeac - France

[Railcoop, le train citoyen](#)

Première Société Coopérative d'Intérêt Collectif dédiée au ferroviaire, Railcoop rassemble les citoyens, les entreprises et les collectivités autour d'un objectif commun : concevoir des services ferroviaires adaptés aux besoins de tous les territoires. Railcoop compte aujourd'hui plus de 14 000 sociétaires.